

Jean Delisle

## THÉRÈSE ROMER, INTERPRÈTE ACCOMPLIE, ORGANISATRICE INFATIGABLE



Thérèse Romer (à gauche) et Andrée Francoeur

Peut-on honnêtement résumer en quelques paragraphes le parcours professionnel exemplaire de Thérèse Romer? Bien sûr que non. Il nous faut néanmoins tenter ce tour de force pour faire état de la contribution inestimable de cette figure-clé de l'interprétation de conférence au Canada.

Native de Varsovie et fille de diplomate, Thérèse Romer fait des études en sciences politiques et en droit (licence) à l'Université d'Oxford. En 1950, elle s'établit à Montréal et se met à la recherche d'un travail. Le français « confiture de trafic » (*traffic jam*) qu'on y parle alors ressemble assez peu à celui qu'elle a appris outre-Atlantique et est pour elle une source d'étonnement. Après avoir déniché un premier emploi au secrétaire du Département d'études slaves de l'Université de Montréal, elle obtient un poste de procès-verbaliste mieux rémunéré à l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

C'est par pur hasard qu'elle est venue à l'interprétation, à la faveur d'une pénurie d'interprètes à cette organisation. Sa connaissance des langues et des sujets traités en faisait une candidate toute désignée pour cette fonction. Ses dispositions naturelles n'attendaient que des circonstances favorables pour éclore. Elle se forma sur le tas, en

autodidacte. Son école sera sa cabine, ses concabins ses professeurs. Elle observe attentivement leur manière de faire et s'en inspire. Elle avait l'étoffe des grands interprètes, ce que confirme Fernand Cordier, éminent interprète de la première heure à l'OACI : « Dès ses débuts, Thérèse était déjà une interprète étonnamment accomplie – elle avait ça "dans le sang". »

Mais ce n'est pas à l'OACI que son talent va se développer. Dans cette organisation des Nations Unies, les femmes ne jouissent pas encore des mêmes avantages que les hommes. Ses enfants, par exemple, n'auraient pas pu bénéficier de prestations d'orphelins si leur mère avait été victime d'un accident dans l'exercice de ses fonctions. Dans la mentalité de l'époque, la femme travaille pour se distraire. Thérèse Romer ne l'entendait pas de cette oreille. Son sens de la justice et des responsabilités familiales la pousse à entreprendre des démarches en haut lieu à New York afin de faire corriger cette situation discriminatoire. En vain. La jeune fonctionnaire internationale songe alors à quitter l'OACI et à tenter sa chance comme interprète indépendante. Le hasard mettra sur son chemin deux collègues interprètes qui l'aideront à se lancer dans sa nouvelle carrière : Vladimir Pojidaeff, pour les conférences internationales, et Andrée Francoeur, pour les nombreuses conférences organisées au Canada.

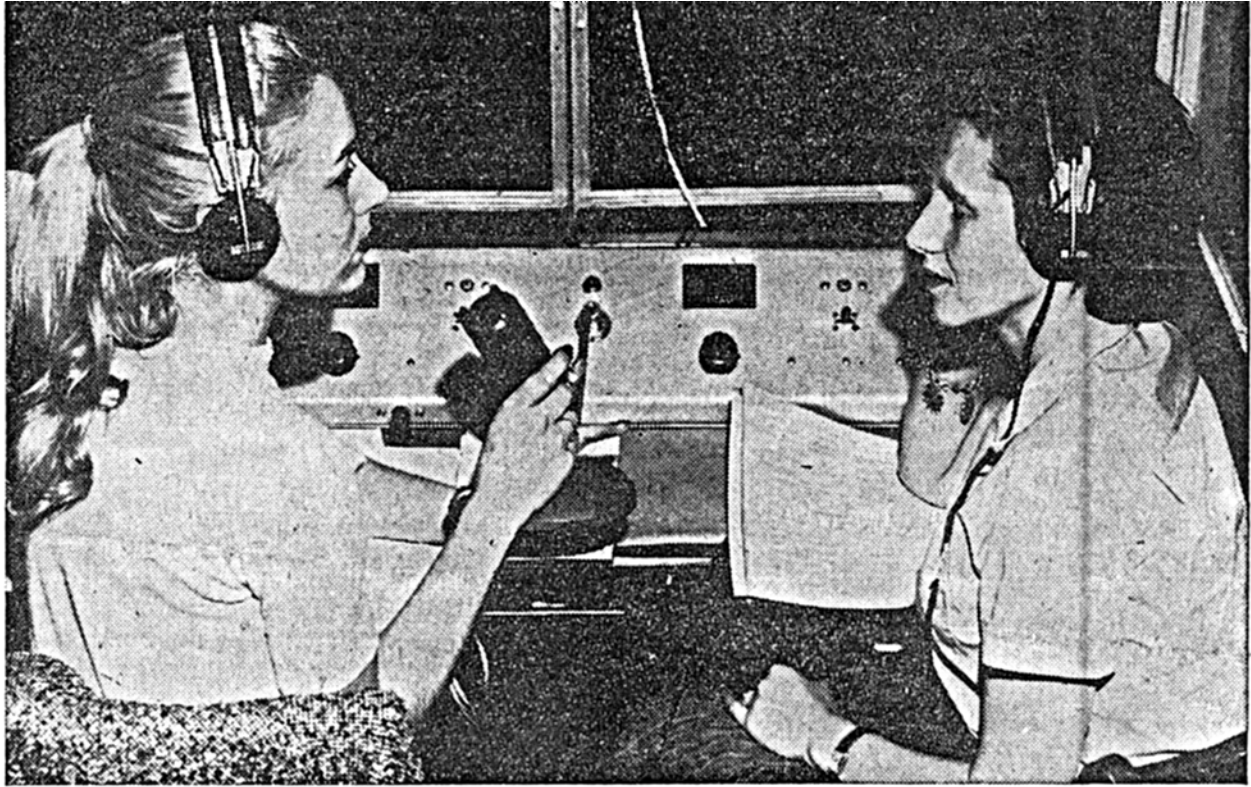
Vladimir Pojidaeff (1920-1973), Poji pour les intimes, était issu d'une famille de Russes blancs émigrés aux États-Unis. Il vivait à New York, où il travaillait comme traducteur et interprète indépendant. Vers 1955, il est engagé comme procès-verbaliste pour une Assemblée générale de l'OACI et partage le bureau de Thérèse Romer avec qui il se lie d'amitié. Voyant qu'elle n'est pas heureuse de ses conditions de travail, il la persuade de se jeter à l'eau, convaincu qu'elle pourrait facilement se tailler une place sur le marché libre de l'interprétation de conférence. Peu de temps après, il lui offre son premier contrat à l'occasion d'un congrès de spécialistes médicaux. À l'époque, chaque groupe de spécialistes commençait à tenir de grandes conférences internationales. Ayant fait toutes ses études supérieures en Angleterre, Thérèse Romer a l'anglais comme langue A et le français comme langue B. Elle est, comme on dit dans le milieu, « cabine anglaise ». Grâce à Pojidaeff, elle aura l'occasion de travailler avec presque tous les bons interprètes nord-américains de l'époque et parfois avec quelques Européens.

Les équipes dont elle fait partie avec d'autres *free-lance* montréalaises – Andrée Francoeur et Simone Trenner, notamment –, l'ont conduite au Japon, en Australie et dans la plupart des grandes villes américaines. La profession d'interprète ne connaît pas de frontières géographiques et s'exerce à l'échelle de la planète. « Poji négociait admirablement nos contrats. Les interprètes à l'époque voyageaient en première classe, descendaient dans les meilleurs hôtels, avaient des per diem honorables, pouvaient compter sur des journées rémunérées pour la tenue de réunions préparatoires animées par les sommités du congrès » (Romer, 2009 : 1-2). Elle gagne assez bien sa vie, même si, travailleuse autonome, elle ne tarde pas à découvrir que la liberté a un prix.

Vladimir Pojidaeff a aussi rendu d'importants services à la profession. C'est lui qui, en 1957, a créé à Washington The American Association of Language Specialists (TAALS), organisme regroupant traducteurs, interprètes et linguistes. Il a été un des premiers aux États-Unis à adhérer à l'AIIC, dont le Code professionnel et le Code

d'honneur ont été repris intégralement par TAALS. Il recrutait au besoin des interprètes européens; c'est ainsi que Thérèse Romer a fait la connaissance de Danica Seleskovitch (1921-2001). « Je compte parmi les grandes chances de ma vie, écrira-t-elle, l'amitié qui a pu croître entre Danica et moi malgré tout ce qui aurait pu y faire obstacle, distance, âge, éloignement des parcours » (Romer, 2009 : 4). Danica et Irène Testot-Ferry, alors secrétaire de l'AIIC, auront tôt fait de la convaincre d'adhérer à l'association.

L'autre collègue dont l'influence a été déterminante pour la carrière naissante de Thérèse Romer est Andrée Francoeur, première interprète *free-lance* au Canada. Ces deux pionnières s'entourent d'autres interprètes indépendantes et forment un noyau actif et dynamique. Andrée Francoeur a proposé une première conférence à Thérèse Romer, peu de temps après que celle-ci eut quitté l'OACI. « À ma première collaboration avec Andrée, confie-t-elle, j'étais très novice et très nerveuse, elle aussi peut-être, allumant cigarette après cigarette; c'était bien avant l'interdiction du tabac en cabine... Nous étions enfermées dans de petites cabines construites de bric et de broc dans les grandes salles de l'hôtel Reine Elizabeth, principal endroit, à l'époque, où se tenaient les congrès à Montréal » (Romer, 2009 : 3). Andrée Francoeur relevait d'un grave accident d'avion qui lui avait fracturé le cou. Bien que de santé fragile, elle ne manquait pas de cran ni de courage. C'était une bonne organisatrice, habile à convaincre ses clients – des syndicats surtout, mais aussi des organismes médicaux – de respecter les normes de l'AIIC. Grâce à elle, Thérèse Romer a sillonné le Canada. La jeune interprète aime beaucoup le travail en milieu syndical, « son parler vigoureux et direct, sa conscience sociale, son affranchissement graduel des femmes ». Elle admire « le style démocratique des chefs, leurs vues larges, leur leadership éclairé ». En revanche, le domaine médical lui est totalement nouveau, contrairement à sa collègue Francoeur qui a fait une année d'études en médecine. Il lui faut trimer dur pour préparer chaque conférence, où d'éminents chercheurs exposent leurs plus récentes découvertes. Mais elle y voit chaque fois un défi de compréhension et d'assimilation de connaissances. L'exercice lui procure une grande satisfaction intellectuelle. Elle profite des listes de vocabulaires que dresse minutieusement Andrée Francoeur, tandis que les écrits théoriques de Danica Seleskovitch viennent guider sa quête du sens. C'est ainsi qu'au fil des années Thérèse Romer s'est formée à son métier d'interprète au point de devenir un « constant exemple pour tous ceux qui ont eu le privilège de la connaître » (Simon Méléras). On raconte que des personnes bilingues l'écoutaient dans les deux langues, pour le plaisir. Y a-t-il plus beau compliment que l'on puisse faire à un interprète?



Andrée Francoeur (à gauche) et Thérèse Romer

Lors de la visite du Général de Gaulle en 1967, elle assure avec Ina Marica l'interprétation pour une station radiophonique privée de Montréal. La journaliste qui couvre l'événement est admirative de la qualité de l'interprétation de ces « *two splendid interpreters [who] did a great job* » (Pierce, 1967). Elles ont réussi, commente la journaliste, à rendre en anglais non seulement le sens des paroles, mais aussi les intonations et les émotions sans jamais faire sentir leur présence. La journaliste remarque, en outre, que ni l'une ni l'autre, une polonaise et une anglaise, n'est de langue maternelle française.

Pour Thérèse Romer, l'expérience la plus marquante de sa carrière restera ses interprétations des grands patrons français – chirurgiens, neurologues, psychologues. « Ils étaient brillants, dira-t-elle, et s'exprimaient dans une aisance et une clarté exemplaires. Interpréter dans de telles circonstances, c'est comme monter à cheval : on est bien en selle et il suffit de suivre la monture. » Son mari, Pierre de Bellefeuille, qui a exercé le métier occasionnellement de 1968 à 1976, année de son élection à l'Assemblée nationale, abonde dans le même sens : « Ce qui facilite l'interprétation, dit-il, c'est la clarté de la pensée derrière les paroles. » Propos que Taous Selhi résume dans une formule-choc : « Si l'on est bon interprète, c'est grâce à l'orateur. »

Pendant la quarantaine d'années qu'elle a été interprète, Thérèse Romer a apporté une immense contribution à la défense et à la promotion de la profession. Après avoir été l'instigatrice de la création, en 1970, de la section canadienne de l'AIIC, elle a été la

première représentante des interprètes canadiens auprès du Conseil de cette association dont le siège est à Paris et le secrétariat à Genève. Elle a notamment participé activement à la réforme et à la mondialisation de l'AIIC, dont elle a été vice-présidente internationale de 1972 à 1974. Elle s'est employée avec ténacité à faire prendre conscience à ses membres que l'AIIC n'est pas une association européenne, mais internationale.

Avec l'aide de quatre collègues, Thérèse Romer a fondé le premier cabinet d'interprétation à Montréal, Inter-Info Associés, initiative qui fut rapidement imitée. Elle a lutté pour faire accepter aux clients des tarifs équitables et des heures de travail décentes et tenté de les convaincre de l'importance des réunions préparatoires. Elle compte parmi les premiers interprètes ayant travaillé à définir des conditions de travail acceptables, conditions reprises en Europe, où l'on avait adopté des normes différentes. À plusieurs reprises, également, elle s'est déplacée à Ottawa pour rencontrer le surintendant du Bureau des traductions, Henriot Mayer, afin de le renseigner sur les conditions de travail en vigueur ailleurs. C'est aussi elle qui a fait accepter les normes de l'AIIC sur le marché privé d'Ottawa, où elle a organisé les premières équipes d'interprètes.

Les interprètes, gens de paroles, écrivent peu, c'est bien connu, mais Thérèse Romer fait exception. Elle n'a pas hésité à prendre la plume pour mener son combat en faveur de la reconnaissance de la profession. Le tableau complet de la situation de l'interprétation de conférence au pays qu'elle brosse pour le compte de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme et qui paraît en 1965 sous le titre *Conference Interpretation in Canada* est la première étude sérieuse et d'envergure sur le sujet. Son succès fut tel qu'il fallut réimprimer le document en 1969. Thérèse Romer signe aussi plusieurs articles sur divers aspects de l'interprétation dans la revue *Meta* et s'adonne à des travaux de traduction. On lui confie la version anglaise d'ouvrages de droit, de sciences sociales et de sciences politiques, dont *Quebec States Her Case* (1964) textes réunis par Frank Scott et Michael Oliver, *Quebec – The Unfinished Revolution* (1976), de Léon Dion et *Masters of Their Own House* (1980), du juge Jules Deschênes. Le monde de l'enseignement supérieur ne lui est pas étranger non plus. Elle a été l'adjointe du vice-recteur responsable des programmes universitaires à l'Université McGill et chargée de cours en interprétation à l'Université de Montréal de 1973 à 1976.

Ce serait bien mal connaître Thérèse Romer que de penser que ses activités se sont limitées aux deux professions sœurs que sont l'interprétation et la traduction. Cette femme d'une curiosité insatiable et d'une énergie inépuisable, véritable bourreau de travail, a eu, sa vie durant, de très nombreux champs d'intérêt : horticulture, photographie de plantes et de fleurs, droits de la personne, politique, culture polonaise, arts, histoire, environnement, jardinage écologique et tout particulièrement la sauvegarde des maisons anciennes menacées d'incurie et de démolition. Elle a même laissé son nom à un prix, le Prix Thérèse Romer, qui reconnaît la contribution d'une personne à la conservation d'une maison patrimoniale. On ne compte plus les associations et organismes qu'elle a fondés. Conférencière très sollicitée en horticulture, elle a publié des articles sur ce sujet dans de nombreux périodiques et tenu une chronique horticole dans l'hebdomadaire *La Terre de Chez Nous*. Et à travers toutes ces activités, elle trouvera encore le temps d'élever cinq

enfants. « Impossible ne doit pas être polonais non plus », dira sa collègue et amie Éliane Orléans-Gerstein.

À l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire de naissance en 2006, Thérèse Romer s'est vue offrir un florilège d'éloges de la part de collègues interprètes qui ont tenu à lui témoigner leur admiration et leur gratitude, conscients de l'immense dette que tous avaient envers elle. Ils ont été unanimes à reconnaître à cette femme d'exception une « exquise politesse », un « dévouement sans bornes », d'« immenses qualités professionnelles », une « grande probité intellectuelle », un « esprit d'équipe exemplaire » et des « interprétations d'une limpidité exceptionnelle ». Ils voyaient en elle un « phare » qui guide, certes, mais qui enveloppe aussi d'une « lumière chaleureuse et généreuse ». Le titre largement mérité de membre d'honneur de l'AIIC lui fut décerné à l'Assemblée générale de Nice en 2009. Comme l'a si bien résumé une interprète de Toronto, Josée van Ameringen : « Si le Canada a jamais eu une grande dame de l'interprétation, c'est elle. »